Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES

Édition Chronologique n° 15 du 26 février 2021

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 8

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD

relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Du *23 février 2021*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DEFENSE :

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Du 23 février 2021

NOR A R M S 2 1 0 0 3 5 5 J

Référence(s) :

Code de la défense - partie législative, notamment ses articles L4123-1 à L4123-6.

Pièce(s) jointe(s) :

Deux annexes et deux cent soixante-et-onze fiches.

Texte(s) abrogé(s) :

- Instruction N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD du 26 janvier 2021 relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM 420-0.1.1.

Référence de publication :

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD du 23 février 2021.

Pour la ministre des armées et par délégation :

Le chef du service des statuts et de la réglementation des ressources humaines militaires et civiles,

Laurent GRAVELAINE.